

Technicien(ne) biomédical(e)

Service : Physique / Biomédical

Nom :

MISSION

Maintenir, effectuer le contrôle qualité et assurer la traçabilité des interventions, concernant les dispositifs ou équipements biomédicaux dont il acquière la connaissance et la formation.

Participer aux actes techniques et au maintien de leur qualité ainsi qu'aux projets de développements techniques.

Présentation du poste et des conditions de travail

- * En principe 7 heures par jour selon planning prévisionnel.
- * Intervention en dehors des heures de traitement programmées ou imprévues.
- * Les heures réalisées au delà du planning sont récupérées dès que possible.

Responsabilités liées à la fonction

Les actes à responsabilités sont établis après formation et validation par le responsable biomédical et / ou le chef du service biomédical.

Positionnement sur l'organigramme

- Hierarchique :
- N+1 : Monsieur Olivier GUIRAUD, Responsable biomédical
 - N+2 : Madame Véronique BODEZ, Physicienne, chef du service biomédical et chef adjoint du service de physique.
 - N+3 : Monsieur Patrice SAPEY, Directeur Administratif général.

ACTIVITES

Techniques

- Contrôle et suivi de l'état et du fonctionnement des équipements spécifiques au domaine biomédical
- Intervention technique suite à matériel ou matériau défectueux
- Maintenance / prévention des matériels, équipements, systèmes dans le domaine biomédical
- Réalisation des mesures dosimétriques sur les accélérateurs
- Assistance et conseil auprès des équipes spécifiques au domaine biomédical
- Assurer le lien avec les techniciens des SAV.
- Appliquer les procédures d'assurance qualité et participer à leurs évolutions.
- Saisir les données dans le logiciel biomédical et gérer le stock des pièces détachées
- Actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes spécifiques au domaine biomédical

Information

Informen en permanence le responsable biomédical et le chef du service biomédical des événements techniques et des mesures à prendre.

Relation/communication

Il est en relation permanente avec :

- Les services cliniques et médico-techniques pour la maintenance ou les interventions
- Les fournisseurs pour la planification et les interventions externes